

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2003 de l'ACRO

Caen, le 15 mai 2004

Le mot du Président En tant que porteur de la signature de l'ACRO, j'ai vécu une certaine tension tout au long de l'année 2003. En effet, il a fallu passer à la banque à plusieurs reprises afin de signer les demandes de " facilités de caisse ". 2004 s'annonce avec un peu moins de stress en perspective que les années précédentes.

Il y a trois ans, il fallait embaucher. Cela a été réalisé avec l'arrivée d'Eric et Stéphanie en 2002 et celle d'Antoine en 2003. L'équipe salariée s'est alors trouvée à l'étroit dans les locaux que nous occupions jusqu'au début de cette année. Grâce à la coopération de notre propriétaire qui nous a aménagé des locaux adaptés, nous nous sommes agrandis tout en restant à la même adresse. Salariés comme bénévoles semblent satisfaits, même si certains membres du C.A. regrettent quelque peu le " confort " de l'Algecco qui servait de salle de réunion ! Il reste à penser au moment le plus opportun pour pendre la crémaillère. L'automne devrait être la saison propice pour ce faire.

Si on regarde en arrière, les deux priorités que nous nous étions fixées il y a deux ans, ? développement de l'équipe salariée et agrandissement de la structure ?, ont été réalisées au début 2004.

Nous devons maintenant nous interroger sur une nouvelle priorité centrée sur le développement de l'activité. La part des études tend à chuter en 2004, il va donc falloir mettre l'accent sur la recherche de nouveaux chantiers, de pôles d'activité et de leur financement. L'Europe semble vouloir démarrer des projets dans notre domaine, l'implication de la " société civile " est à l'ordre du jour de toutes les réflexions sur le risque et la sécurité.

La seconde priorité est l'information. Il est vrai que nous ne sommes pas très médiatiques même si nos publications sont appréciées par ceux qui les lisent. La radioactivité reste un sujet âpre et pas des plus réjouissants à aborder. De plus, nous nous refusons de simplifier une problématique complexe. Notre but est de la rendre abordable au plus grand nombre. Je propose qu'au fil de cette année, nous axions notre réflexion sur une redéfinition de la stratégie à adopter ; avec un travail sur les canaux d'information mais également sur l'augmentation du nombre d'adhérents, ou de sympathisants, sujet dont on parle régulièrement mais que nous avons des difficultés à concrétiser.

Activité 2003 de
l'Antenne Haute-Normandie

Contact :
ACRO Haute-Normandie
11, rue des Capucins
76000 ROUEN
tél : 02.35.98.37.51

Sites pollués des anciennes usines Bayard à Saint Nicolas d'Aliermont :

Nous avons participé à une réunion publique organisée par une association d'habitants sur les problèmes de pollution radioactive et chimique et sur le devenir des sites et de leurs abords. De plus, la mairie, à notre demande, nous a associés à une réunion du groupe de travail sur la révision du plan local d'urbanisme. Nous sommes circonspects quant à la possibilité de vérifier à l'avenir l'application des règles édictées pour l'utilisation des sols sur les parcelles voisines des anciennes usines.

Débat sur l'énergie :

Lors d'une réunion publique organisée par le Réseau Sortir du Nucléaire à Dieppe, l'antenne a présenté l'état de la pollution radioactive du littoral haut-normand.

Salon nature et jardin à Rouen :

Pendant quatre jours, nous avons présenté sur notre stand les différentes facettes de l'activité de l'ACRO. Une conférence a été faite sur la pollution radioactive en Normandie. Ce salon nous a permis de faire connaître l'association à un nouveau public.

Forum des outils d'éducation à l'environnement à Rouen :

Organisé par l'agence régionale de l'environnement ; nous y avons présenté les possibilités d'intervention de l'ACRO pour des scolaires ou des publics adultes.

Commission Locale d'Information Paluel-Penly :

L'antenne a participé au voyage organisé à Brennilis (Bretagne) pour visiter le chantier de déconstruction de la centrale nucléaire. Un site éolien a également été visité.

Comité radium :

Cette année, l'antenne n'a pas pu assister aux réunions du comité radium au ministère de l'environnement, faute de disponibilité.

Activité 2003 de
l'Antenne Nord-Cotentin

Contact :
ACRO Nord-Cotentin
36, Le Bourg
50690 VI RANDEVILLE
tél : 02.33.04.08.47

L'antenne a reçu quelques médias, dont l'équipe de Thalassa. Suite à la diffusion de l'émission, les échos assez nombreux étaient plutôt favorables. Cela a été un bon relai pour faire une relance d'adhésion auprès des sympathisants et anciens adhérents. Ces efforts entrepris au sein de l'antenne dans ce sens ont permis de rehausser de façon significative le nombre d'adhérents et permet d'établir un réseau intéressant dans le Nord-Cotentin.

Il y a eu aussi le travail de prélèvements piloté par François Hervieu, dont la connaissance du terrain de La Hague et des habitants sont d'un apport inestimable. Là encore, l'équipe sollicitée pour les campagnes ponctuelles ou temporaires s'est étoffée de façon satisfaisante.

Mais l'idée qui prédomine au sein de l'antenne c'est l'insuffisance du poids associatif au sein de l'ACRO. L'association ne pèse pas lourd au regard de l'activité du laboratoire. Il y a parfois comme une déconnexion entre les deux, même si des progrès ont été enregistrés.

La feuille de chou qui a connu 7 parutions est le complément du travail de sollicitation des adhérents. Il faut insister, c'est un sillon qui portera ses fruits. Il manque une présence, une trace du travail de l'ACRO. Car il y a une demande locale. On a besoin d'un maillage important, qui nous fait un peu défaut.

Ce maillage, ce réseau, est utile en cas de problème et d'incident, pour avoir des informations, du soutien, des coups de main. Il est nécessaire aussi pour corriger les "malentendus" et les effets lors "d'attaques" comme nous venons d'en connaître (CRI I RAD).

L'actualité à venir ne va pas manquer non plus de provoquer des remous. Je parle de l'éventuelle venue de l'EPR. Nous demandons un positionnement fort de l'ACRO contre cette implantation.

Il est sidérant de voir le consensus local, le contexte dans lequel nous sommes, ou aucune remise en cause n'est entendable (pour exemple, la communauté de commune des Pieux qui a voté une subvention de 5 000 euros à une association de promotion de l'EPR).

A notre façon, il faut réaffirmer notre présence.

Par ailleurs, il y a une demande d'appui techniques pour mettre en place un nouveau protocole de prélèvements. Une visite des lieux avec les techniciens de Caen nous semblerait judicieuse.

Une liaison et un retour d'informations plus rapide avec le laboratoire serait aussi souhaitable.

Il nous permettrait de mieux organiser l'information auprès du public.

Nous prévoyons un moment convivial avec les adhérents locaux pour mieux se connaître. Une découverte de la Hague par l'ACRO sera aussi proposée par voie de presse.

Activité 2003 de l'Antenne Touraine

Contact :

ACRO Touraine
1 allée du Brabant
37100 TOURS

- Participation à une soirée "Studio" (cinéma associatif) sur le thème de la malbouffe : intervention autour de l'ionisation des aliments.

- Prélèvements terre, eau, sédiments, lichens en mai 2003

- Tenue d'un stand ACRO à la fête "la nuit des Studios" (début juin 2003).

Activité 2003 de la Commission Journal

La Commission Journal :

Sibylle Corblet-Aznar (bénévole)

David Boilley (bénévole)

Elodie Gruat (salariée)

L'ACRONIQUE DU NUCLÉAIRE

Depuis le numéro 61 (paru en juin 2003), l'ACRONIQUE du Nucléaire a changé de format. Plus petit mais toujours aussi

complet et riche en information, l'ACRONIQUE du Nucléaire nous coûte désormais moins cher. En effet, ce changement de format nous a permis d'une part de gacher moins de papier et surtout de faire de réelles économies : le prix ayant été pratiquement divisé par deux !

N° 60 - parution mars 2003 - 44 pages (234 abonnés)

Dossier : Voyage en médecine nucléaire

Dossier : les travaux du GRNC : le calcul d'incertitude, les rejets chimiques

Revue de presse

N° 61 - parution juin 2003 - 40 pages (230 abonnés)

Information ACRO : la surveillance de l'environnement exercée par une association indépendante.

Dossier : découverte et initiation aux mesures de radioactivité dans l'environnement

Revue de Presse

N° 62 - parution septembre 2003 - 40 pages (233 abonnés)

Dossier : le tritium : - bilan de la surveillance ACRO des cours d'eau du plateau de La Hague (1999-2002) ; - inventaire des concentrations en tritium des eaux du département de la Manche

Fiche technique : irradiation et contamination

Revue de presse

N° 63 - parution décembre 2003 - 44 pages (237 abonnés)

Dossier : la prolifération nucléaire ; les déchets nucléaires

Vie de l'association : la CSPI

Vie de l'association : le CSM

Fiche technique : le carbone 14

Revue de presse

La "Feuille de Chou",

créé en juillet 2002, ce bulletin d'une page permet de tenir au courant nos adhérents de la vie de l'association, de répondre à l'actualité et de développer un thème choisi. Cette publication se veut être également un lieu d'échange d'idées, d'opinions et de suggestions entre les adhérents et bénévoles de l'association.

- **N° 02 - mars 2003** -

Au sommaire : Actualité : nouveaux arrêtés Cogéma La Hague. La commission Aurengo.

Dossier : le carbone 14.

- **N° 03 - juin 2003** -

Au sommaire : 1974 : une contamination "non négligeable" (après lecture des documents Cogéma).
"Surveillance du site et de l'environnement".

- **N° 04 - novembre 2003** -

Au sommaire : Nom de code : "EVT7", tranche de pompage dans la nappe phréatique située sur le site Cogéma

- **N° 05 - décembre 2003** -

Au sommaire : Du ruthénium dans l'herbe de la Hague : retour sur un rejet si anodin ...

Le site Internet,

La grande nouveauté, c'est la nouvelle adresse du site qui nous est propre :

www.acro.eu.org

ainsi que 2 adresses mail pour faciliter le contact entre les adhérents et l'association :

labo@acro.eu.org pour contacter le laboratoire

ca@acro.eu.org pour contacter les membres du Conseil d'Administration qui ont une adresse mail.

L'hébergement se fait toujours chez globo.net qui est un hébergeur associatif militant pour garantir la liberté d'expression sur le net et contre le flicage des messages comme le prévoit la nouvelle loi sur internet. Dans le même esprit, l'adresse nous est fournie par un service coopératif à but non lucratif. L'adresse est gratuite, mais l'hébergement est un peu plus cher que chez les concurrents commerciaux. Il n'y a pas de publicité sur notre site !

L'année 2003 a aussi vu la création d'une liste de diffusion associée au site qui compte actuellement 80 abonnés. Le but est d'informer rapidement les personnes intéressées des mises à jour du site, mais aussi des actualités de l'ACRO sans toutefois submerger les abonnés de messages. Ainsi, 6 messages ont été envoyés en 2003. Le service est fourni par spliiolist.com, c'est gratuit et sans publicité (pour le moment!).

Pour ce qui est site Internet, voici quelques statistiques :

- une vingtaine de fichiers ont été ajoutés ou remis à jour en 2003

- 1000 à 3000 visites par mois

- ce sont les fichiers pédagogiques (notions de base, armes nucléaires...) qui sont les plus demandés

Enfin, le site a été conçu volontairement de façon rudimentaire pour faciliter l'accès (temps de téléchargement court) et sa gestion. Toute remarque est la bienvenue.

Activité 2003 de la Commission information

Elodie Gruat (salariée)
Les bénévoles de l'association
L'équipe salariée

Tenue d'un stand lors du Granit Festival, à Athis de l'Orne le 28 juin 2003, organisé par le "collectif citoyen normand" et "le nucléaire et ses déchets non merci ...".
Ce festival, qui a lieu tous les ans, poursuit de nombreux objectifs. Le premier est de rappeler la menace d'enfouissement de déchets nucléaires, et donc d'informer sur le nucléaire et la radioactivité en générale. Cet événement est aussi un moyen d'informer la population sur les énergies renouvelables.

Présentation de l'association et du journal. Information sur le radon. Présentation d'un système de mesure utilisé au laboratoire.

Sur notre stand, bénévoles et salariés se sont relayés tout au long de la journée afin de présenter l'association et son journal, d'informer sur le radon et de présenter les systèmes de mesures utilisés au sein du laboratoire.

Présence à la conférence "Tchernobyl, la vie contaminée" avec Galina Bandajevskaya au Mémorial, le 25 juin 2003.

Présentation de l'évaluation de la contamination des enfants de Biélorussie (premiers résultats). En collaboration avec l'association Solidarité de Biélorussie et de Tchernobyl le laboratoire de l'ACRO a réalisé des analyses radiotoxicologiques auprès des enfants en provenance des territoires contaminés par la catastrophe de Tchernobyl et qui séjournèrent en Normandie. Il s'agissait de mesurer le taux de radioactivité, en l'occurrence dû au césium 137, dans les urines des enfants. Les résultats permettent d'évaluer le degré de contamination des enfants et d'estimer les répercussions d'une alimentation " saine ", additionnée de Vitapeckt (complément alimentaire à base de pectine de pomme élaborée par le Pr Nesterenko, pour faciliter l'élimination du césium 137 de l'organisme). Ces mesures devraient permettre d'aider les recherches menées par le professeur Nesterenko et son institut Belrad dans le cadre du suivi des populations contaminées.

Autres conférences et interventions: voir notre site internet, www.acro.eu.org

Activité 2003 de la Commission Secrétariat

Stéphane Cornac (bénévole)
Elodie Gruat (salariée)
Stéphanie Lemarignier (salariée)

Adhérents 2003 : 199
Adhérents 2004 (au 15 juillet) : 176

Préparation des 8 Conseils d'administrations : courrier de rappel, documents pour le CA, envoi du compte-rendu
Préparation de l'Assemblée Générale : mise en page du courrier et envoi. Suivi des retours de convocations.
Préparation de documents de présentation.
Regroupement des bilans (antennes et commissions),

corrections, mise en page et envoi du compte-rendu aux adhérents.

Envoi demande de subventions à 237 mairies (total : 2812,47 euros), aux Conseils Généraux 61, 50 et 14.

Gestion informatique adhérents et abonnés

Envoi demande de renouvellement des adhésions.

Envoi relance abonnement.

Secrétariat de base : enregistrement, dispatching, réponses et expédition du courrier.

Suivi des factures et bon de commandes.

Contacts téléphoniques fréquents avec l'équipe salariée

Suivi des réceptions de courriers

Information de l'évolution des dossiers

Piloter les diverses tâches administratives

Organiser les manifestations

Une présence hebdomadaire à l'association (bénévole)

Dépouiller les courriers

Traiter les dossiers administratifs (salariés, contrats, ...)

Communiquer avec l'équipes, les salariés, les partenaires, ...

Assistance trésorerie

Encaisser les chèques, paiements des factures

Elaborer des projets, monter des dossiers

Suivi du compte

Communiquer avec la banque et partenaires

Le secrétariat de l'ACRO c'est aussi des courriers, des communications, des dossiers sous toutes les formes et supports que cela soient, qui sont envoyés en interne ou externe par chacun d'entre nous lors d'événements programmés ou inattendus.

Rapport Financier 2003

La Commission Finances :

Stéphane Cornac (bénévole)

Jean-Pierre Berthelot (bénévole)

Stéphanie Lemarignier (salariée)

I) modification des comptes de l'exercice 2002

En janvier 2002, l'association avait obtenu un accord de principe quant au versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 30 500 €. Cette subvention avait pour but de soutenir l'action qu'elle allait conduire au cours de l'année dans le cadre de l'évaluation des

répercussions environnementales des incidents survenus à l'établissement Cogéma-La Hague.

Mais au fil des jours, le versement est devenu incertain et le 24 mai 2003, date de l'Assemblée Générale consacrée à l'exercice 2002, les informations disponibles laissaient présager l'annulation pure et simple des crédits.

Dans ce contexte, l'Assemblée Générale du 24 mai 2003 a préféré voter le compte de résultat 2002 en l'état, soit avec une insuffisance de 24 967 €, et ne pas provisionner la subvention afin que les comptes traduisent le plus fidèlement la réalité.

Cette situation qui semblait définitive a toutefois évolué en fin d'année 2003 et la subvention a finalement été versée début janvier 2004.

Dans ce nouveau contexte, il a été proposé lors de l'Assemblée Générale de cette année consacrée à l'exercice 2003 de revenir sur les comptes 2002 et de les modifier afin d'intégrer la subvention exceptionnelle de 30 500 € versée très tardivement puisque cette dernière s'y rapportait en totalité.

L'intégration de cette subvention exceptionnelle, votée lors de notre Assemblée Générale, modifie en conséquence le résultat de l'exercice 2002 et l'insuffisance initialement constatée de 24 967 € se transforme alors en un excédent de 5 533 € ; résultat qui traduit cette fois correctement la réalité.

II) les comptes de l'exercice 2003

L'analyse des comptes 2003 met en évidence un résultat bénéficiaire de 8117 € pour un budget de 225 699 €. De plus, les contributions volontaires (bénévolat) qui ont fait l'objet pour la première fois d'une véritable estimation sont évaluées à 20% du budget, soit 39 827 €. Ce chiffre montre à quel point le bénévolat, dont on sait que sur le plan opérationnel il est une contribution indispensable au bon fonctionnement de l'association, est (et reste) une ressource importante du point de vue économique.

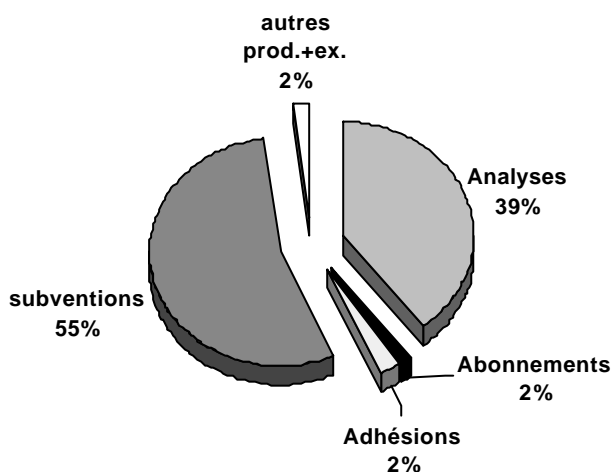
L'existence d'un excédent répond à la volonté de préparer l'avenir en terme de développement du potentiel d'analyse du laboratoire, lequel oblige à supporter des

investissements conséquents. Bien que des partenaires se soient mobilisés et engagés à concourir financièrement à l'acquisition de ces équipements, le succès de l'opération dépend de la capacité de l'association à provisionner la part restant à charge. C'est l'objet de la dynamique engagée depuis 2002 et qui a conduit à la réalisation d'un excédent en 2003.

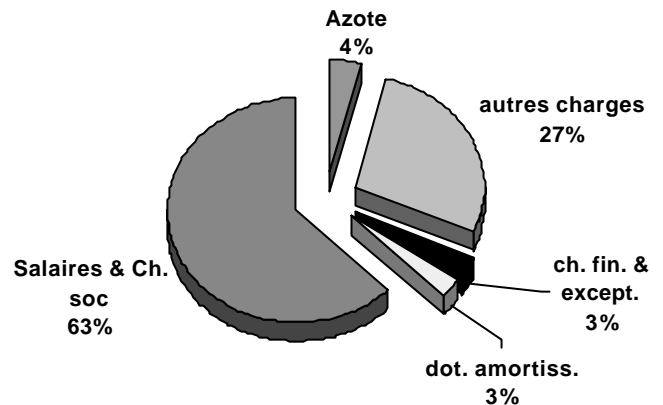
On notera également l'augmentation exceptionnelle de la part liée aux prestations dans les recettes. Avec 88 943 €, soit deux fois plus que l'année précédente, le poste études-analyses a permis de compenser les deux tiers des dépenses supplémentaires consécutives à l'embauche de personnel et à la restructuration des locaux.

Pour terminer, on soulignera l'augmentation vertigineuse du poste 66 (Intérêts et charges assimilées) à la rubrique dépenses. Avec 1533 € à comparer aux 274 € pour 2002, on prend conscience des difficultés de trésorerie rencontrées par l'association au cours de l'année et qui ont nécessité le recours à des crédits relais.

Répartition des produits - année 2003



Répartition des charges - année 2003



Bilan 2003

A C T I F					P A S S I F			
POSTE	EXERCICE 2003			EX 2002	POSTE	EXERCICES		
	BRUT	Amort/Provis	NET			2003	2002	
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					Capital souscrit			
Licences logiciels	2 401	2 401				13 914	13 914	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Réserves			
Installations techniques, matériels	107 585	98 405	9 181	3 270		8 638	8 638	
Autres immobilisations corporelles	22 069	10 152	11 917	8 812	Report à nouveau	12 398	6 865	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					Résultat de l'exercice			
Titres immobilisés	76		76	76		8 117	5 533	
Autres immobilisations financières	1 862		1 862	32	Provisions réglementées			
					Provisions pour charges			
TOTAL (1)	133 994	110 958	23 036	12 191	Subvention d'investissement	5 072	732	
ACTIF CIRCULANT					DETTES			
STOCKS					Emprunts et dettes / établisst bancaire			
Approvisionnements						3 216		
CREANCES					Emprunts particuliers			
Clients et comptes rattachés	32 277		32 277	2 051	Avances et acomptes reçus/ commandes			
Autres créances	38 822		38 822	35 824	Dettes fournisseurs & cptes rattachés	3 060	1 271	
DIVERS					Dettes fiscales et sociales			
Disponibilités (caisse, banque, ccp)	14 148		14 148	12 406	Autres dettes	43 727	26 150	
Charges constatées d'avance	754		754	631				
					TOTAL (2)	50 004	27 422	
TOTAL (2)	86 002		86 002	50 912	Produits constatés d'avance (3)	10 895		
TOTAL GENERAL (1 + 2)	219 995	110 958	109 038	63 103	TOTAL GENERAL (1+2+3)	109 038	63 103	

Activité 2002 de
la Commission Scientifique
La Commission Scientifique :
Pierre Barbey (bénévole)
David Boilley (bénévole)
André Guillemette (bénévole)
Mylène Josset (salariée)
Gilbert Pigrée (salarié)
Eric Dunand (salarié)
Antoine Bernollin (salarié)

ETUDES ET BILANS

Suivi radioécologique de l'environnement aquatique continental et marin du littoral Normand

A la demande de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) l'ACRO a engagé en mars 2001 un suivi radioécologique de la qualité des eaux marines et continentales du littoral normand.

Ce travail fait suite à "l'étude de la qualité radiologique des eaux marines et continentales du littoral normand", réalisée en 1997/98 pour le compte de l'AESN et servant de "référentiel" tant pour l'interprétation des niveaux dans le temps et l'espace que pour le choix des lieux de surveillance, notamment en milieu marin où il est prévu de préciser la distribution longitudinale des principaux éléments mesurés.

Dans la perspective de fournir un bilan représentatif de l'état radioécologique, le suivi s'articule autour de deux campagnes de prélèvements pour une année révolue : l'une en printemps/été, l'autre en automne/hiver. De cette manière, il est possible de tenir compte des variations saisonnières liées au cycle biologique des espèces et des éventuelles modifications de rejets. Ce suivi est mené sur une période de trois ans (2001-2003).

Etat des lieux de la radioactivité du bassin versant et de la rade de Brest, 1er volet : bilan radioécologique des écosystèmes aquatiques.

Cette étude, commandée par la Communauté Urbaine de Brest, s'insère dans le cadre du Contrat de Baie, mis en place en 1992 afin d'acquérir les informations nécessaires à la gestion et à la restauration des eaux de la rade de Brest et de son bassin versant. Le travail de l'ACRO était alors de fournir une "image" des niveaux de la radioactivité gamma (naturelle et artificielle) à l'échelle du bassin versant à un instant donné.

Ce bilan s'est articulé autour d'une seule campagne de prélèvements in situ, effectuée en mars 2003, et qui a concerné différents indicateurs environnementaux, biologiques (algues brunes, mollusques, mousses aquatiques) et inertes (sédiments et vases), connus pour leur aptitude à concentrer les polluants présents dans l'eau. Ainsi, les 2600 km² du bassin versant (milieu marin et dulcicole) ont été couverts à travers une quinzaine de sites afin de tenir compte de l'ensemble des activités anthropiques soit utilisant le milieu naturel (loisirs, pêches) soit susceptibles d'y apporter des radionucléides.

Bilan radiologique de l'environnement terrestre des installations du GIP CYCERON de Caen

Le Groupement d'Intérêt Public CYCERON (Centre d'Imagerie Cérébrale et de Recherche en Neurosciences) a sollicité l'ACRO en juillet 2003 afin de caractériser le niveau radiologique du campus de CYCERON et ce, dans le cadre d'une demande d'autorisation, auprès de la DRIRE, d'exploitation du site au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, liée à une extension des bâtiments.

Ce bilan radiologique a été effectué, de manière à prendre en compte l'activité principale du site, à savoir, l'utilisation d'un cyclotron pour la production de radioéléments, à laquelle est liée l'émission d'effluents radioactifs gazeux lors de son fonctionnement normal.

EVALUATION CITOYENNE DES SITUATIONS RADIOLOGIQUES

L'évaluation citoyenne des situations radiologiques s'appuie sur les ressources techniques de l'association et associe étroitement les citoyens qui veulent être acteurs. Elle concourt à l'appropriation du "résultat" en initiant des processus d'évaluation contextuelle déconnectée des circuits officiels et réglementaires.

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

La surveillance des niveaux de radioactivité autour des installations nucléaires de l'Ouest de la France est la seconde mission fondamentale de l'ACRO. Les niveaux de radioactivité sont régulièrement mesurés dans différents compartiments (eau, sédiments,...) échantillonnés dans les environnements aquatiques et/ou terrestres proches des installations nucléaires surveillées. Ce travail permet d'évaluer l'impact des installations nucléaires sur le milieu naturel et par là même de prévenir des risques éventuels de pollution.

L'ensemble des résultats fait l'objet d'une diffusion périodique qui répond à une demande locale d'informations complémentaires à celles délivrées par les exploitants et les organismes de contrôles réglementaires.

Chaque programme de surveillance est effectué en collaboration avec une des antennes locales de l'ACRO, entièrement constituées par des bénévoles.

Enfin, depuis quelques années, des études ou des surveillances spécifiques sont engagées grâce à l'obtention, de la part d'organismes institutionnels, de financements complémentaires aux ressources propres de l'association. Les études réalisées ont pour but d'améliorer la connaissance des modalités de dispersion et des évolutions spatio-temporelles de la radioactivité.

Surveillance du plateau de La Hague (département de la Manche) où sont implantés l'usine de retraitement de combustibles irradiés de Cogéma-La-Hague et le Centre de Stockage de la Manche - d'une superficie de 12 hectares où sont entassés 526 000 m³ de déchets radioactifs - (ANDRA) Mené en collaboration avec l'antenne ACRO Nord-Cotentin (constituée entièrement de bénévoles), le programme de surveillance concerne le milieu aquatique continental) :

- Prélèvements mensuels d'eau sur environ 25 stations
- Prélèvements trimestriels de sédiments sur 7 stations
- Prélèvements trimestriels de mousses aquatiques sur 3 stations

Surveillance annuelle de l'environnement du CNPE de Chinon (domaine terrestre et aquatique continental)

Mené en collaboration avec l'antenne ACRO Touraine (constituée entièrement de bénévoles), le programme de surveillance concerne les milieux terrestre et aquatique (échantillonnage annuel).

- Sols (2 horizons) sur 4 sites,
- Lichens sur un site,
- Eau de La Loire en amont et aval de la centrale

Surveillance radioécologique de l'environnement marin de l'établissement COGEMA La Hague.

Depuis 2001, l'ACRO poursuit sa surveillance dans le cadre d'un nouveau chantier qui, cette fois, concerne le démantèlement de l'ancienne conduite de rejets en mer des effluents liquides de l'établissement COGEMA La Hague. Celle-ci complète la surveillance réglementaire effectuée par la COGEMA et par l'Office de Protection des Rayonnements Ionisants (OPRI).

Au cours de l'année 2003 des prélèvements mensuels ont été effectués dans la zone publique de l'Anse des Moulins.

EVALUATION SANITAIRE

Evaluation de la contamination des enfants Biélorusses en séjour en Normandie (dosage du Cs137 dans les urines)

En collaboration avec l'association Solidarité de Biélorussie et de Tchernobyl, le laboratoire de l'ACRO a procédé à des analyses radiotoxicologiques auprès des enfants en provenance des territoires contaminés par la catastrophe de Tchernobyl et qui ont séjourné en Normandie en juin 2003.

DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET EXPERTISE INDÉPENDANTE

La démarche dite participative qui se résume par l'engagement de l'association au sein des groupes de travail et commissions institutionnelles est un axe majeur de son action quotidienne. Cette pratique lui permet d'apporter un éclairage en prise avec les attentes et perceptions d'une partie de la société civile. Elle sert également l'une de ses missions fondamentales qu'est l'information du public. Dans certains cas, cet engagement fait appel à ses capacités d'expertise et mobilise le laboratoire et ses chargés d'études.

Pour 2003, l'ACRO a participé aux commissions et travaux suivants :

Commissions Locales d'Information (CLI)

Depuis plusieurs années, l'ACRO est membre de différentes Commissions Locales d'Information (CLI) :

- la commission de surveillance du Centre de Stockage Manche (CSM),
- la CLI des centrales nucléaires de Paluel et de Penly,
- la Commission Spéciale et Permanente d'Information auprès de l'établissement de La Hague (CSPI).
- Depuis 2003 : La commission Information de l'Arsenal de Cherbourg.

Celles-ci ont pour but de communiquer auprès de la population sur les activités nucléaires de leur région et les éventuels impacts sur la santé et l'environnement. Leur fonctionnement n'est souvent pas à la hauteur des enjeux.

Participation au Conseil Supérieur de la Sécurité et de l'Information Nucléaires (CSSIN)

Créé en 1987 par décret, le Conseil Supérieur de la Sécurité et de l'Information Nucléaires (CSSIN) constitue, pour les ministres chargés de l'environnement et de l'industrie, un organisme consultatif de haut niveau dont la mission s'étend à l'ensemble des questions touchant à la sécurité nucléaire et à l'information du public et des médias. Ce conseil rassemble des personnalités venant d'horizons très divers.

Depuis 1999, Pierre Barbey, Conseiller Scientifique de l'ACRO, a été nommé membre du CSSIN et représente l'association au sein de ce conseil. Il a ainsi participé cette année aux 5 réunions programmées, soit pour étudier les questions d'actualité, soit pour traiter des modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil.

Groupe de travail en radioprotection

Les réglementations nationales de tous les pays et celles de la Communauté Européenne s'inspirent des recommandations de la Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR). En vue de préparer ses futures recommandations, la CIPR a souhaité s'enquérir de l'avis et des suggestions des experts des pays qui s'inspirent de ses propositions.

En France, la Société Française de RadioProtection (SFRP) a été mandatée en 1999, pour mettre en place un groupe de travail destiné à alimenter la réflexion de la CIPR. C'est dans cet esprit que la SFRP a sollicité la participation du conseiller scientifique de l'ACRO.

Comité radium

Dans le cadre de la mise en place d'un fonds radium, décidée par le gouvernement, pour aider les propriétaires de sites contaminés par l'industrie du radium à effectuer des travaux de réhabilitation, il a été décidé la création d'un comité, dit "radium". A la demande de la Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques du Ministère de l'Ecologie et de Développement Durable, un représentant de l'ACRO participe à ce comité dont la mission est de se prononcer sur l'attribution des taux de subvention en vue des travaux de réhabilitation.

Commission Tchernobyl

Groupe de travail mis en place à la demande des ministres chargés de l'environnement et de la santé afin d'évaluer les conséquences de l'accident de Tchernobyl en France. Cette commission a un fonctionnement chaotique et peu efficace.

Consultation pour le **Projet Européen SAGE**

Le projet Européen SAGE a pour but le développement de procédures pratiques en cas de contamination radioactive durable de l'environnement après un accident nucléaire (CE-DG Recherche). Il vise à contribuer au développement de stratégies et d'outils pour mettre en œuvre, parmi les professionnels de la santé et la population, une culture pratique de radioprotection indispensable pour la gestion à long terme des zones contaminées en cas d'un accident nucléaire ou d'un autre événement donnant lieu à des impacts radiologiques.

Groupe d'experts missionné par l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour "définir les priorités en matière de radioprotection en France"

Présidé par le professeur Vrousos, le groupe "priorités en radioprotection" mène un travail collectif afin de présenter les priorités en terme d'action ainsi que des recommandations sur des sujets de fonds tels que la communication, l'information et la formation, mais aussi la recherche, la veille scientifique et l'expertise ou la responsabilité des utilisateurs.

Groupe de travail pour l'élaboration d'un plan National de Gestion des déchets Radioactifs (PNGDR)

Mis en place par la Direction Générale de la Sûreté Nucléaire et de la Radioprotection et le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (DPPR), ce groupe de travail doit permettre de fixer le cadre cohérent pour la gestion de l'ensemble des déchets radioactifs, tout en formant un cadre institutionnel dans lequel une concertation poussée est mise en place pour définir, plus précisément, les modalités de gestion des catégories particulières de déchets.

FORMATION ET ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Interventions en milieu scolaire

Depuis 2002, l'ACRO a mis en place en partenariat avec le collège Albert Jacquard de Caen un projet d'action éducative autour du thème "Environnement et Citoyenneté". Cette action s'inscrit dans le programme d'innovation pédagogique de l'établissement scolaire.

Ce projet permet aux élèves d'une classe du collège de découvrir dans un premier temps le travail d'un laboratoire d'analyses puis de s'impliquer avec les scientifiques de l'ACRO dans chacune des étapes connexes à la surveillance de l'environnement. Cette démarche, basée sur une action précise (l'analyse d'échantillons prélevés par les collégiens eux-même), permet outre l'approche des aspects techniques et scientifiques, une sensibilisation des élèves aux problèmes complexes de l'environnement et de sa protection.

En 2003, le travail s'est déroulé dans le cadre du dispositif des Itinéraires De Découverte (IDD) mis en place par l'Education Nationale, sur le thème de l'eau avec deux classes de cinquième.

Ce travail a permis de travailler sur différentes matières de base : eau de mer, eau de pluie, eau de boisson. Une présentation des instruments de mesure et de traitement des échantillons a eu lieu au collège, tout comme la préparation des échantillons avant mesure. La valorisation de l'action s'est faite à travers la production d'un document pédagogique présentant le projet dans le cadre de "la fête de la science".

CONTRÔLES

Depuis plus de 6 ans, le laboratoire est régulièrement sollicité pour effectuer des analyses de radioactivité sur divers déchets industriels spéciaux (DIS). Bien souvent, la demande de caractérisation radiologique fait suite au déclenchement de l'alarme du portique de détection placé à l'entrée du Centre d'Enfouissement Technique (CET).

Déchets Industriels Spécifiques (Centre d'enfouissements Techniques),

Comme les années précédentes, l'ACRO met ses moyens et sa compétence à la disposition des industriels qui souhaitent une caractérisation radiologique de leurs DIS.

En complément de l'analyse, une assistance technique va être proposée à ces mêmes industriels pour exploiter les résultats en regard de la directive 96/29 Euratom qui sert de texte guide à la DRI RE pour statuer sur le devenir des déchets.

L'assistance ne concerne pas que le cadre réglementaire, elle s'accompagne bien souvent d'une information/formation sur la radioactivité en général et la radioprotection.

Contrôles des effluents résiduaires en sortie des établissements hospitaliers (Ville de Caen),

La ville de Caen a décidé de mettre en place des contrôles réguliers sur les rejets liquides des établissements hospitaliers de l'agglomération caennaise. Ces contrôles sont effectués dans le cadre de conventions signées entre la ville, propriétaire du réseau de traitement des eaux, et les établissements susceptibles d'y rejeter des éléments radioactifs.

Les contrôles ont débuté en septembre 2001 et sont réalisés, à la demande de la ville, par l'ACRO chaque trimestre. Les résultats des mesures sont remis aux établissements intéressés et au service communal d'hygiène et santé.

Mesures radon dans les maisons (pour des particuliers).

Depuis 1999, l'ACRO réalise la mesure de la concentration en radon à l'intérieur des habitations. Le système choisi utilise un prélèvement passif et une mesure en différé (détecteur à électret ; système E-Perm de Rad Elec Inc.) . Cette méthode de mesure est conforme à la norme NF M60-766.

MÉTROLOGIE - ACCRÉDITATION

Au cours de l'année 2003, l'ACRO a restructuré ses locaux afin de former une seule entité qui abrite à la fois le laboratoire et le siège social de l'association. Au sein de ce nouveau bâtiment d'une superficie de 240m² (livré en novembre 2003), près d'une centaine de m² sont dédiées spécifiquement aux activités d'analyses (comptage, préparation, chimie, etc.) ; le reste de la superficie répond aux besoins communs.

En 2003, le laboratoire a effectué approximativement 600 analyses et le suivi des performances des appareillages a représenté 15% d'entre elles. Les besoins propres de l'association et les contrats ont représenté quant à eux respectives 30 et 55% des analyses. Comme les années précédentes, l'essentiel des analyses ont été faites dans le cadre de bilans radioécologiques qui ont porté préférentiellement sur le milieu aquatique. Les autres analyses, faites bien souvent dans un cadre réglementaire, ont été inférieures à une centaine et ont alors concerné le radon atmosphérique, les DIS, les effluents résiduaires et différentes problématiques pour le compte de particuliers.

L'aptitude du laboratoire est vérifiée chaque année depuis 1997 dans le cadre d'une campagne annuelle d'intercomparaison qui, depuis 2003, est organisée par l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN). D'une manière générale, les intercomparaisons, auxquelles participe le laboratoire, portent sur des matières de référence certifiées et concernent plus d'une trentaine de laboratoires en France.